

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 3 septembre 2010

**Service instructeur**  
Service Habitat et Solidarités  
Territoriales

N° CP-2010-10-4-16

**Service consulté**

**AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACQUISITION FONCIERE ET AU  
DEVELOPPEMENT DU PARC LOCATIF PUBLIC (H 221)**

Résumé : *Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat, est éligible à une subvention départementale une opération de logements aidés, pour un montant de 59 800 €, au titre de l'aide à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Conseil Général dans le cadre de la nouvelle politique départementale de l'habitat a actualisé ses aides pour la réalisation de logements locatifs publics. Sur le territoire de compétence du Département, l'aide forfaitaire de 2 300 € est complétée par une majoration des subventions en faveur des logements d'intégration (PLAI) et des constructions de logements aidés (PLUS) en milieu rural.

A ce titre, il est proposé par le présent rapport le financement d'une opération de construction de 13 logements à Ste Marie aux Mines (voir tableau joint), sur crédits délégués bénéficiant des mesures incitatives liées à la politique départementale de l'habitat.

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- sur la subvention d'aide à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public pour un montant de 59 800 € qui est à prélever sur le programme H221 - chapitre 204 - fonction 72 - nature 20416.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Acquisition Foncière - parc public  
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AAF04549	<b>OPHLM SAINTE-MARIE-AUX-MINES</b> Impasse Saint Blaise-Ste Marie aux Mines-13 logements	59 800,00	100%	59 800,00
			Total	59 800,00